



L'INFO SANG DÉTOUR



Section syndicale
CFDT EFS Centre-Pays de Loire

Avril 2026

EN
BREF...



1er Mai : la **CFDT** se mobilise pour défendre une conquête sociale.



Santé mentale au travail : briser le silence, agir collectivement.



Travail le dimanche : encore une exception exceptionnelle !



Nouveaux horaires MDD du Mans : Des horaires repensés pour retrouver de la visibilité au quotidien.

LE 1^{ER} MAI NE SE RÉSUME PAS À UN PONT OU AU MUGUET

Pour la **CFDT**, le 1^{er} mai n'est pas un vestige du passé. C'est une boussole. Né des luttes pour la journée de 8 heures à Chicago (1886) et devenu jour chômé et payé en 1947, il incarne une idée que nous défendons depuis 1964 : le progrès social se construit par le dialogue, mais ne se décrète pas, n'en déplaise à nos politiques. Contrairement à d'autres approches plus contestataires, la **CFDT** ne brandit pas le 1^{er} mai comme un symbole abstrait de lutte des classes. Elle y voit le rappel concret que tout salarié a droit à un travail qui respecte sa santé, sa vie familiale et son parcours.

C'est notre ADN réformiste.

Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour banaliser ce jour : le travailler contre double salaire, l'effacer au profit d'une énième "journée de solidarité". La **CFDT** répond non. Parce que supprimer le caractère chômé du 1^{er} mai, c'est fragiliser un équilibre si durement gagné entre temps de travail et temps de vivre.

Alors le 1^{er} mai 2026, la **CFDT** sera dans les cortèges. Pas pour défiler par principe, mais pour porter ses revendications concrètes : qualité de vie au travail, transition juste, fin de carrière digne. Défendre le 1^{er} mai, c'est défendre une conquête sociale que nous refusons de voir s'effriter.

C'est cela, le **syndicalisme de transformation**.



ÉDITO





SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

Agissons collectivement, brisons l'omerta !

Notre santé mentale ne s'arrête pas à la porte de l'entreprise. Elle fluctue en fonction de notre environnement privé, social... et professionnel. Pourtant, alors que la moitié des français déclare avoir traversé un épisode psychique difficile cette année, les solutions ne sauraient être seulement individuelles

Un enjeu massif et trop longtemps ignoré

Depuis la pandémie, les troubles anxieux et dépressifs ont augmenté de plus de 25 % dans le monde. En France, ils sont désormais la première cause d'arrêts maladie longs. Pourtant, la santé mentale reste mal comprise. L'OMS la définit comme "un état de bien-être permettant de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie et de travailler avec succès". Ce n'est pas l'absence de stress, mais la capacité à y faire face. Et cet équilibre est fragile : il fluctue en permanence.

Chaque année, 13 millions de personnes en France présentent un trouble psychique. Et le baromètre Qualisocial-Ipsos 2026 est sans appel : 22 % des actifs déclarent une mauvaise santé mentale à cause de leur travail, un niveau bien supérieur à la période précédant le Covid. **À l'EFS CPDL, en 2025, ce sont 46 % des personnels qui déclarent un impact négatif du travail sur leur santé.**

L'omerta coûte cher aux salariés

"C'est l'omerta" et beaucoup se taisent : parler, c'est risquer la honte, le rejet, voire une déclaration d'inaptitude. La peur de perdre son emploi empêche de libérer la parole.

Pourtant, le Code du travail (article L4121-1) oblige l'employeur à protéger la santé mentale au même titre que la santé physique. Mais rares sont les entreprises qui agissent. Seules 10 % d'entre elles mènent une véritable politique en la matière. Résultat : dans les autres, la détresse psychologique des salariés atteint près de 50 %.

Un coût humain... et économique

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : stress, anxiété et burn-out sont à l'origine de 35 à 45 % de l'absentéisme au travail. Dans les organisations qui délaissent le sujet, l'engagement des salariés s'effondre de 33 %, avec une hausse des démissions et du turnover. En clair, négliger la santé mentale de ses personnels, c'est se tirer une balle dans le pied.

À l'inverse, quand les entreprises s'en saisissent sérieusement, le taux de détresse psychologique chute à 5 %. La performance et la productivité en sortent gagnantes, comme le rappelle l'OMS.

Brisons le silence, exigeons des actes

La défiance de certains employeurs envers les arrêts de travail "non justifiés" empêche les salariés de se confier. C'est inacceptable. La santé mentale est une question de dignité, de santé publique et d'efficacité collective. N'hésitez pas à prendre conseil auprès de vos représentants **CFDT**.

La santé mentale, c'est du sérieux

À l'EFS CPDL, la DRH, via son service QVCT semble prendre ses responsabilités en se formant sur ce sujet. La **CFDT** s'en réjouit et attend des actions dans notre établissement

ENCORE DU TRAVAIL LE DIMANCHE : EXCEPTION EXCEPTIONNELLE !



Le **14 juin**, comme tous les ans, c'est la **Journée Mondiale des Donneurs de Sang** (JMDS) mais cette année elle tombe un dimanche !!!

L'EFS organise de nombreux événements autour du 14 juin, entre le vendredi 12 et le jeudi 18 juin, mais l'EFS choisit aussi de mettre en place deux collectes exceptionnelles à **Angers** et **Tours le dimanche 14 juin**.

Pour la première fois dans la région Centre - Pays de la Loire, des collectes auront lieu un dimanche, un jour habituellement non travaillé. La **CFDT** regrette cette position de la direction et soutient que ces collectes auraient pu se tenir le lundi 15 avec un résultat sans doute meilleur. Faire déplacer du personnel d'autres sites pour travailler un dimanche pour 2 collectes de 80 dons prévus... quel intérêt ?

L'objectif est ambitieux : **2 126 dons prévus** sur plusieurs jours, avec une mobilisation collective autour du slogan "*Tous unis par le don*". Pourtant, derrière cette belle initiative, l'organisation soulève des **questions majeures** sur la transparence et les conditions de travail des salariés volontaires.

Une mobilisation basée sur le volontariat... mais des effectifs locaux insuffisants !
Seulement 2 volontaires ont été recensés sur le site d'Angers et **3** sur celui de Tours. Face à ce manque, la direction a fait appel à des **salariés volontaires des autres sites** (Blois, Bourges, Orléans, Châteauroux, Chartres, Le Mans, Nantes, La Roche-sur-Yon, Laval).

Ces volontaires sont-ils informés qu'ils seront **seuls à assurer la collecte**, avec très peu de personnel local. La direction a-t-elle **communiqué clairement** sur cette réalité ou a-t-elle laissé planer le doute sur l'équilibre des équipes ?

La **CFDT** s'inquiète,

- **Le manque de personnel local** risque-t-il de peser sur les volontaires ?
- **L'inexpérience des collectes le dimanche** dans la région pourrait-elle entraîner des **dysfonctionnements** ?
- La **surcharge de travail** est un **risque réel** pour des équipes inhabituelles !

Les salariés volontaires des autres sites ne doivent pas être mis devant le fait accompli. **Pourquoi les personnels des sites d'Angers et Tours ne se sont-ils pas portés volontaires ? Vous, salariés volontaires, qu'en pensez-vous ?**

Sachez que votre volontariat n'est pas "gravé dans le marbre" et que **vous pouvez bien évidemment encore vous rétracter, la direction l'a confirmé en CSE...**

180 dons sur 2126 prévus, vaut-il le sacrifice d'un dimanche ?



TRAVAUX À LA MDD D'ANGERS

La Maison du Don (MDD) d'Angers, située boulevard Mirault, va faire l'objet d'importants travaux de rénovation. Le projet, présenté lors du CSE du 2 avril 2026, vise à moderniser les locaux, actuellement vieillissants et inadaptés aux besoins actuels. L'objectif principal est d'augmenter la capacité d'accueil de la salle de prélèvement, passant de 12 à 17 lits, afin de répondre aux ambitions de collecte de plasma pour les années à venir. Les espaces d'accueil et de collation seront également réaménagés pour améliorer les conditions de travail et l'ergonomie des locaux.

MERCI "Ambition Plasma"

Les travaux, prévus de novembre 2026 à novembre 2027, se dérouleront en deux phases :

- **Phase 1** : Réaménagement de la salle de collation, transférée temporairement dans l'actuelle salle de prélèvement.
- **Phase 2** : Rénovation de la zone d'accueil et de la salle de prélèvement, avec un accès provisoire des donneurs par l'entrée « employés » pendant les travaux du sas d'entrée.

Pendant toute la durée des travaux, l'activité sera maintenue, mais des adaptations organisationnelles seront nécessaires :

- La salle de prélèvement et les bureaux EPD seront transférés au 1er étage, dans la salle Terrasse.
- Les flux de circulation des donneurs et des salariés seront modifiés, avec une signalisation temporaire et un accompagnement renforcé pour des raisons de sécurité.
- Des bureaux seront réaffectés pour libérer les espaces nécessaires.

Les impacts sur les conditions de travail pour les salariés seront conséquents, car les équipes devront s'adapter à des espaces temporaires, avec des changements de bureaux et des partages de locaux. Des **nuisances** importantes, avec bruit et vibrations sont à prévoir. Des **renforts sont prévus** avec un recours à l'intérim pour accompagner les donneurs et maintenir la qualité de service.

La **CFDT** insiste sur l'organisation des différents déménagements entre les phases de travaux, et rappelle que les salariés ne sont pas déménageurs, qu'ils ne devront pas transporter machines, cartons ou autres matériels.

Qu'ils indiquent le placement du matériel dans les différents espaces **OUI**...

Qu'ils interviennent dans la manipulation **NON**...

Chacun son métier !

Le budget prévisionnel s'élève à 850 000 € HT pour les travaux et 123 000 € HT pour la maîtrise d'œuvre. Le projet intègre une démarche environnementale, avec l'utilisation de matériaux à faible émission, le remplacement des anciennes climatisations par des systèmes plus performants, et la gestion sécurisée de l'amiante présent dans certains locaux.

La **CFDT** veillera à ce que les salariés soient informés régulièrement de l'avancement du projet. Un salarié de l'équipe prélèvement participe déjà au groupe projet, et des points d'information seront organisés en réunion de service. La section **CFDT** reste à votre écoute pour recueillir vos questions et vos remarques, et pour défendre vos intérêts tout au long de ce projet.

Pour toute question ou préoccupation, n'hésitez pas à contacter vos représentants **CFDT**.

NOUVEAUX HORAIRES À LA MDD DU MANS



Depuis janvier 2026, la nouvelle programmation des horaires à la Maison du Don du Mans mise en place par la direction, a généré des difficultés pour les équipes : retards en salle de prélèvement, complexité des plannings, manque de visibilité sur les remplacements, et fin de poste souvent dépassée. Face à ces remontées, la direction a travaillé avec les salariés pour simplifier l'organisation et améliorer les conditions de travail.

Les **principales évolutions** sont une **simplification des horaires** les lundis, mardis et vendredis avec les mêmes plages horaires, facilitant la planification et la visibilité pour tous. Une **meilleure organisation du jeudi** avec deux équipes aux horaires clairs et des pauses bien identifiées, pour éviter les chevauchements et les retards. Des **heures d'arrivée et de fin de poste alignées** pour les IDE, ERD et superviseurs, limitant les arrivées échelonnées source de désorganisation. Et le **maintien de l'offre de rendez-vous** pour les donneurs, sans réduction de service..

Bref, que du bon sens !

La **CFDT** rappelle que fin 2025 elle n'a pas donné d'avis sur les modifications d'organisations aux PRL du Mans car les modifications d'horaires n'étaient pas présentées. La **CFDT** avait alors constaté une entrave aux fonctionnements des instances et à surtout **alerté sur les risques de cette mise en place au vu de la désorganisation du service du fait du manque d'encadrement**. Aujourd'hui la direction en prend conscience et essaie de rectifier le tir, "mieux vaut tard que jamais" !

Ces ajustements ont été discutés lors de réunions de service et d'échanges avec les IDE, ERD et agents de collation. Résultat : une meilleure visibilité sur les temps de pause et de remplacement, et une satisfaction d'avoir été écoutés. **La CFDT rappelle que les Organisations Syndicales sont des Représentants du Personnel, qui avaient déjà fait de nombreuses remontées, et les écouter aurait peut-être évité une telle déconvenue !**

La **CFDT** restera vigilante pour que ces changements se traduisent concrètement par une amélioration du quotidien des salariés. Pour toute question ou préoccupation, n'hésitez pas à contacter vos représentants **CFDT**.



TRAVAUX SUR LE SITE DE CHÂTEAUROUX Modernisation et Sécurisation

Après des années de locaux vétustes et de conditions de travail inadaptées (postures contraignantes, risques de chutes, absence de séparation sécurisée avec les prestataires), les travaux prévus de mai à juin 2026 vont enfin moderniser la zone de délivrance/distribution.

La **CFDT** veillera à ce que ces changements se traduisent par un vrai gain en sécurité et en ergonomie pour les équipes et espère que l'ensemble du site pourra être sécurisé avec ses travaux.

AGENDA & INFOS

Visites programmées de vos élus **CFDT** du CSE :

- cfdt:** La Roche sur Yon : Jeudi 21 mai
- cfdt:** Tours : Mardi 26 mai
- cfdt:** Skyline, ABG : Vendredi 29 mai



**Vos élus
CFDT du CSE
vous rendent
visite**

1^{ER} MAI



**Le 1er mai soyons nombreuses et
nombreux dans les cortèges de nos villes!
Pour connaître le point de rendez-vous
près de chez vous, contactez vos élus
CFDT!**



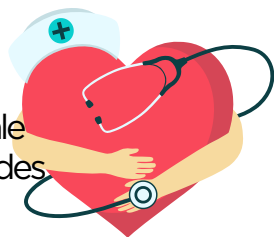
 **Vendredi 22 mai** : Remise des plannings de la période du
7 juin au 1^{er} août 2026.

Calendrier



Les journées mondiales de mai

Mardi 12 mai
Journée mondiale
des infirmières et des
infirmiers



Dimanche 17 mai
Journée mondiale
de la lutte contre les
discriminations



Dimanche 31 mai
Journée mondiale
sans tabac



Contacts

Elodie Bernard,
déléguée syndicale régionale
CFDT EFS/CPDL
elodie.bernard44@orange.fr
06 71 11 29 08

Carole Foratier,
déléguée syndicale régionale
CFDT EFS/CPDL
foratier.carole@gmail.com
06 88 60 56 33

Cfdt:

ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG
CENTRE-PAYS-DE-LA-LOIRE



**Adhérez à
la CFDT en
scannant ce
QRCode**

